

PRENEZ VOTRE AVIS EN MAIN !

La convention collective des Prestataires de Services recouvre différents secteurs d'activité (*Accueil téléphonique, Domiciliation/hébergement, Recouvrement de créances, Renseignement économique et commercial, Animation commerciale/optimisation linéaire/Accueil évènementiel, Accueil en entreprise, Centres d'appels, Enquête civile, Traducteurs*). Pour une grande partie, ces secteurs sont composés d'entreprises de petites tailles, dont un certain nombre ayant moins de 11 salarié-e-s.

Si vous êtes salarié-e-s de l'une de ces Très Petites Entreprises (TPE), vous êtes appelés à voter du 28 novembre au 12 décembre 2012. Il s'agit pour vous de déterminer quelles organisations syndicales de salarié-e-s vous représentent et vous défendent le mieux dans la profession. Vous connaissez peut être déjà un peu l'action de la CGT dans la branche des prestataires de services, et des comptes rendus de la commission paritaire de négociation et ce que la CGT porte sur tel ou tel point (cf. <http://www.soc-etudes.cgt.fr/>).

Négociation dans la branche

Les négociations portent essentiellement sur les salaires et quelques aménagements de la convention collective exclusivement liés à des obligations légales.

Les représentant-e-s des employeurs bloquent toutes possibilités d'avancées sociales dans cette branche, faisant de celle-ci l'une des plus pauvres de France.

Il reste donc tout à construire dans cette branche afin que les aspirations des salarié-e-s soient enfin prises en compte tant en matière d'évolution de carrière, de formation, de droits à un emploi décent, etc. Dans ce cadre, la CGT prend toute sa place du point de vue de la

défense des intérêts des salarié-e-s et de fait des professions qui composent la branche.

Le paysage syndical dans la branche

Les cinq organisations syndicales représentatives au niveau national siègent à la commission paritaire de la branche, mais seules la CFTC et la CFE-CGC ont signé la convention collective. Il ne faut pas se le cacher, le dialogue sociale au sein de cette branche est quasi-nul. C'est par le vote CGT que nous pourrons le reconstruire et imposer des droits nouveaux.

Nos revendications pour la branche

La CGT porte un ensemble de revendications qui ont toutes traits au mieux

vivre des salarié-e-s. En particulier elle défend dans la branche.

⇒ Des augmentations de salaires pour répondre aux attentes et aux besoins de chacune et chacun. Un salaire décent pour une vie décente. Et il n'y a rien d'irréaliste ni d'utopique à demander à ce que les salarié-e-s puissent simplement vivre... alors même que les prix de consommation ne cessent d'augmenter. D'où notre revendication de 1700€ pour le premier niveau de la grille.

⇒ Un salaire cadre au minimum du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale... afin de rendre effectif le statut cadre et stopper la fabrique de cadre low cost.



Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : _____

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

- Employé Technicien Agent de maîtrise
 Cadre Ingénieur

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.